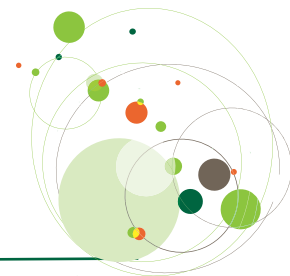
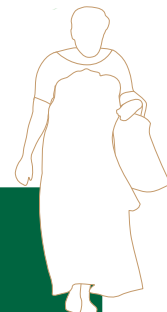


# IREPS Mayotte



Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé Mayotte

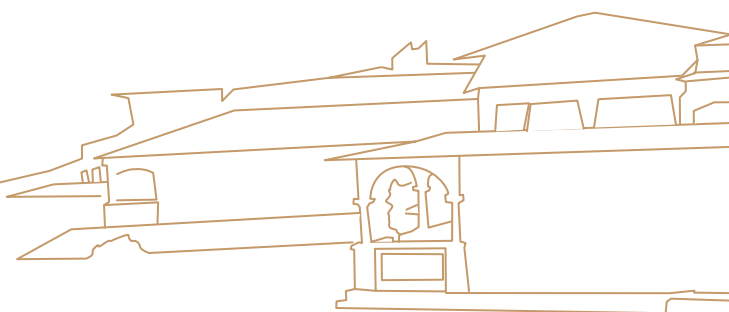


## Atelier Santé Ville et Contrat Local de Santé

# Diagnostic de santé Ville de Pamandzi



2014



Financé par



Commune de Pamandzi



MAYOTTE

Ce rapport vous présente le diagnostic santé réalisé dans le cadre de l'Atelier Santé Ville (ASV) et du Contrat Local de Santé (CLS) de Pamandzi, sur la période d'octobre 2013 à décembre 2014.

Nous aborderons en première partie le contexte du diagnostic et le cadre méthodologique utilisé, en seconde partie, les données sociodémographiques et économiques, en troisième partie, les résultats du diagnostic auprès des professionnels, en quatrième partie les résultats du diagnostic auprès des habitants et enfin des propositions de pistes d'actions adaptées aux besoins identifiés.

**Remerciements :**

A l'ensemble des professionnels et des habitants de la commune qui ont contribué à la réalisation de ce diagnostic local de santé.

A l'ensemble des élus de la commune

Aux membres de l'équipe projet Atelier Santé Ville

A l'ensemble de l'équipe de l'IREPS Mayotte

Au service politique de la ville de la mairie qui a contribué à la rédaction de ce diagnostic local de santé.

A l'ARS OI, délégation de Mayotte,

A la Préfecture de Mayotte, Politique de la ville et la DJSCS

## Sommaire

<b>Partie 1 : Contexte et cadre méthodologique .....</b>	<b>p.4</b>
<b>Partie 2 : Données sociodémographique, économique .....</b>	<b>p.11</b>
2.1. Présentation du territoire de Pamandzi .....	p.11
2.2. Situation sociale .....	p.12
2.3. Tissu productif et emploi.....	p.13
2.4. Offres de services .....	p.14
<b>Partie 3 : Résultat du diagnostic auprès des professionnels de santé et socio-éducatifsp.18</b>	
3.1. La santé des habitants selon les professionnels .....	p.18
3.2. Mots du Directeur de l'hôpital de Petite Terre.....	p.19
3.3. Environnement de naissance.....	p.20
3.4. Dépistages des cancers .....	p.21
3.5. Problématiques soulevées par les directeurs des écoles .....	p.22
3.6. Accès à la prévention dans la commune .....	p.22
<b>Partie 4 : Résultat du diagnostic auprès des habitants .....</b>	<b>p.22</b>
<b>4.1. Cadre de vie des habitants selon eux .....</b>	<b>p.23</b>
4.1.1. Ménages et logements des personnes interrogées.....	p.23
4.1.2. Déchet, électricité, eau potable .....	p.23
4.1.3. Déplacement.....	p.25
<b>4.2. Les problématiques sanitaires et sociales .....</b>	<b>p.25</b>
4.2.1. Les habitants et leurs santé .....	p.25
4.2.2. L'accès aux soins.....	p.26
4.2.3. L'accès à la prévention .....	p.26
4.2.4. Les priorités en termes de soins selon les habitants .....	p.27
<b>Partie 5 : Synthèse des résultats des enquêtes et propositions de pistes d'actions adaptées aux besoins identifiés.....</b>	<b>p.28</b>
Propositions et actions /Axes stratégiques de l'Atelier Santé Ville .....	p.29
Annexe .....	p.32
Glossaire .....	p.32

# Partie 1 : Contexte et cadre méthodologique

## 1.1. CONTEXTE

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de l'offre de proximité de soins de premier secours et de renforcement d'actions d'information et de prévention santé en faveur des populations défavorisées de Mayotte, l'Agence régionale de santé océan Indien (ARSOI), la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et de la préfecture de Mayotte ont souhaité développer en collaboration avec 4 communes CUCS et l'appui technique de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Mayotte (IREPS), **une programmation de mise en œuvre de 4 contrats locaux de santé (CLS) qui inclut la création de 4 Ateliers Santé Ville (ASV).**

4

### 1.1.1. Les contrats locaux de santé /Ateliers santé ville : Eléments de références - définitions

- Le CLS est une mesure innovante de la loi du 21 juillet 2009 (HPST).

*«La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social » (Art. L. 1434-17 du CSP)*

- Il est l'instrument de la **consolidation du partenariat local sur les questions de santé, dans le cadre de la nouvelle organisation** issue de la loi.
- Les CLS dépassent très largement le domaine de la politique de la ville. Ils ne s'adressent pas exclusivement aux sites en ASV.
- Les champs d'intervention des CLS sont plus larges que ceux des ASV. Ils ne sont pas réservés aux questions de précarité ni au domaine de la prévention. Il couvre l'ensemble des compétences de l'ARS
- Les territoires des CLS sont très divers, ils peuvent ou pas intégrer les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- On retrouve pour les CLS **les orientations méthodologiques utilisées dans les ASV** : l'étape du diagnostic est fondamentale pour mobiliser les différents acteurs et prendre le temps du travail collectif avec les professionnels et les habitants

## Les ateliers santé Ville

- Le cadre de la démarche ASV est celui de la politique de la ville à travers sa lutte contre les inégalités territoriales de façon générale, et plus précisément en matière d'accès aux droits et aux soins.
- Il se situe aussi dans le cadre de la loi de santé publique, et est également une des modalités d'application des Programmes Régionaux d'Accès à la prévention et aux soins (PRAPS).
- Au travers la mise en place des ASV, des orientations précises sont données sur le volet santé de la politique de la ville. Décidés par le comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, les ASV ont été conçus comme un nouvel outil au service d'une démarche participative locale et de l'articulation entre politique de santé et politique de la ville.
- Les objectifs des AVS en matière de santé peuvent être déclinés ainsi :
  - ✓ Accroître la cohérence et l'efficacité de l'action locale en matière de santé, par la mise en place d'une coordination des acteurs présents sur le territoire,
  - ✓ Eclairer les acteurs et les décideurs sur la forme prise localement par les inégalités sociales de santé et définir de façon concertée les réponses à apporter, ceci par la réalisation de diagnostics partagés et la programmation d'actions prioritaires,
  - ✓ Insérer la thématique santé dans le processus global de développement social mis en œuvre sur le territoire du CUCS en veillant aux articulations nécessaires avec les autres composantes (l'économique, le social, l'habitat, le culturel...),
  - ✓ Initier et développer la participation des habitants sur l'identification des problèmes, la détermination des réponses, la mise en œuvre des actions et leur évaluation, ceci au titre de la démocratie sanitaire.
- Les ASV se fondent sur :
  - ✓ **un diagnostic local de l'état de santé** portant sur les publics en difficulté ou en situation de précarité,
  - ✓ **une programmation locale de santé** qui doit permettre une organisation cohérente d'actions, autour d'objectifs définis pour une période donnée. Elle précise les modalités de gouvernance et d'organisation locale: comité de pilotage, comité technique, groupes de travail existant ou en prévision, interfaces entre partenaires et projets respectifs...

## Quelles articulations entre CLS et ASV ?

*L'articulation entre les CLS, la démarche ASV et le volet santé des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) constitue un enjeu important pour favoriser la mobilisation des moyens de droit commun au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires.*

### 1.1.2. Les Contrats Locaux de Santé et Ateliers Santé Ville à Mayotte : communes concernées et animation des dispositifs

A Mayotte, le démarrage des 2 dispositifs est concomitant contrairement aux situations observées dans d'autres régions où les ateliers santé ville préfigurent très généralement les contrats locaux de santé. En conséquence, l'organisation et la gestion du dispositif CLS intègrent les ateliers santé ville, il en va de même pour les procédures d'élaboration des diagnostics territoriaux, des programmes d'actions coordonnées, des modes d'intervention des opérateurs de santé et la définition des outils d'évaluation.

Il est rappelé par ailleurs que le diagnostic de l'état de santé de la population développé dans le projet régional de santé 2012/2016 pour Mayotte met l'accent sur les effets d'une insuffisance des réponses aux besoins de soins de premier recours et médico-sociaux ainsi que sur la forte prévalence des risques de santé liés aux habitants insalubres, à la gestion des déchets, de l'assainissement individuel et collectif et de la gestion de l'eau. L'exercice des prérogatives des maires en matière d'hygiène et de santé est une condition non négligeable de l'amélioration de l'état de santé des populations du fait de leur protection contre les risques environnementaux.

#### **a. Choix des communes**

Les 4 communes concernées sont :

- MAMOUDZOU, village de PASSAMAINTY
- M'TSAMBORO,
- PAMANDZI,
- KOUNGOU.

Les critères ayant présidé le choix de ces communes ont été :

- La probabilité d'une forte mobilisation des professionnels de santé pour répondre aux besoins des populations ayant peu ou pas du tout accès à la prévention et aux soins,
- La proximité géographique d'un centre de référence sous gestion du CHM,
- Le dynamisme de relais communautaires ou associatifs pour la diffusion et la transmission de messages d'éducation pour la santé,
- L'engagement à consolider les projets de création d'ateliers santé ville au titre des contrats urbains de cohésion sociale pilotés par la politique de la ville via les chefs de projets politique de la ville,
- L'engagement de la commune à mettre à disposition des locaux aménagés en espace de santé ou à affecter des personnels communaux à la réalisation de missions définies par le contrat local de santé,
- La poursuite de l'activité des techniciens en santé environnement (TSE) du département, recrutés sur un emploi de catégorie B, du fait notamment que l'environnement à Mayotte est un déterminant majeur de la santé,

- La possibilité pour le maire et les élus communaux de s'approprier à terme les programmes de prévention et promotion de la santé menés sur le territoire communal en accompagnement à l'exercice de compétences dévolues au maire en matière d'hygiène et de santé.

La commune de Pamandzi a adhéré sur le principe de mise en œuvre d'un CLS et ASV, par délibération de son conseil municipal, le 31 janvier 2013.

Le Contrat Local de santé de Pamandzi a été signé le 27 février 2014.

### **b. La coordination et animation des CLS/ASV à MAYOTTE**

Fin 2012, la mission de coordination et d'animation des ASV et CLS, au niveau départemental, est confiée, par l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture de Mayotte, à l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la santé de Mayotte (IREPS). Reconnue pour son expertise en matière d'ingénierie de projet dans le champ de la santé, et présent depuis longtemps (ancien COTES) sur le terrain avec les communes, l'IREPS coordonne déjà le plan départemental « info santé jeunesse » qui regroupe 12 espaces « santé jeune » au sein de 12 communes mahoraises. Ce dispositif propose un centre de ressources départemental, l'organisation de campagne de prévention santé / conduits à risques des jeunes et la formation complémentaire des acteurs de la prévention santé (en lien avec les CLSPD/CISPD et les établissements scolaires Mayotte).

Dans le cadre de ces dispositifs, l'IREPS MAYOTTE a recruté 5 employées en Emploi d'Avenir, à compter du 1er mars 2013, dont **Mlle Amelle OMAR, affectée à PAMANDZI** et Mlle Asma CHANFI, affectée à l'IREPS, assistante-coordinatrice au niveau départemental.

La gestion, l'accompagnement, et la formation de ces 2 professionnelles recrutées, sont confiés à l'IREPS MAYOTTE, mobilisation ainsi les chargés de projets et l'équipe de Direction.

### **c. Les missions de l'IREPS MAYOTTE**

Plusieurs rencontres de cadrage avec l'ARS et la DJSCS, notes et courriers, ont permis de préciser les missions de l'IREPS dans ce dispositif :

« Dans le cadre de ses missions générales en éducation et promotion de la santé, l'IREPS contribue à la création, à l'animation et au développement du dispositif « contrat local de santé » :

- par l'aide apportée à la ville pour réaliser des diagnostics communaux, élaborer, mettre en œuvre et suivre des programmes de prévention
- par l'apport de conseils et un accompagnement méthodologiques aux promoteurs d'actions d'éducation et de promotion de santé sur le territoire communal ;
- par l'animation du dispositif des ateliers santé ville ;
- par l'animation du comité technique du CLS ».

### **d. Des référents communaux**

- Le chef de projets concerné est Mr MICHON Adrien, Mairie de Pamandzi.

- La tutrice de l'animatrice est Mme SAID Fatouma, adulte relais agent de développement, Mairie de Pamandzi
- L'élue chargée de la santé est Mme HAROUNA Nadjaty.

#### **e. Leurs missions**

- Coordination générale de l'ASV avec l'animatrice et l'assistante coordinatrice IREPS
- Organisation et animation des instances décisionnelles (avec l'appui de l'assistante coordinatrice et de l'animatrice)
- Mise à disposition des informations nécessaires au travail de l'ASV (contacts des partenaires locaux, actions antérieures...)
- Validation de la partie santé du projet de territoire (réalisée par l'ASV) et des actions portées
- Appui à l'ASV dans son travail d'animation et de structuration de la thématique au niveau local au quotidien

## **1.2. CADRE METHODOLOGIQUE**

### **1.2.1. OBJECTIF DU DIAGNOSTIC**

Le diagnostic de santé est, avant tout un outil de planification s'inscrivant dans une démarche de projet. Il a pour objectifs d'identifier d'une part les besoins de la population du territoire observé, d'autre part les besoins des professionnels, élus, puis de répertorier les réponses existantes (offres de services santé, sociales, éducatives, prévention..).

La définition de la santé utilisée pour travailler sur l'ensemble des diagnostics, est celle de la Promotion de Santé (Charte d'Ottawa, O.M.S). Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social, l'individu, ou le groupe, doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie; c'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques. La promotion de la santé ne relève donc pas seulement du secteur de la santé : elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé; son ambition est le bien-être complet de l'individu.

### **1.2.2. METHODOLOGIE UTILISEE**

Différentes approches ont été utilisées pour réaliser le diagnostic, avec :

- ❖ Des données quantitatives, recueillies principalement auprès de l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques,
- ❖ Des données qualitatives recueillies auprès :
  - Des habitants : par le biais d'une enquête par questionnaire réalisée auprès d'un échantillon de la population (entretiens individuels). A Mtsamboro, des ateliers de l'avenir, temps d'échange, dédiés aux jeunes ont permis de recueillir leurs besoins, attentes et préoccupations,
  - Des professionnels : par le biais d'entretiens individuels approfondis réalisés auprès de personnes-ressources locales dans le domaine de la santé, du social et



de l'éducation à travers un questionnaire. Sur certaine commune, des débats professionnels ont été animés, en plus, sur différents thématiques selon des priorités définies par la commune dans l'objectif de proposer des pistes d'action. Enfin, une analyse de différents documents produits localement (rapports de groupes de travail, rapports d'activité, documents de projets, articles, ...) a également été effectuée.

Aussi 3 questionnaires ont été réalisés : un à destination des professionnels de santé, un à destination des professionnels socio-éducatifs et un à destination des habitants (**annexe 1**).

Ces questionnaires ont été travaillés à l'IREPS MAYOTTE, avec le soutien de l'IREPS Réunion, venu former et accompagner les animatrices et l'assistante coordinatrice ASV.

### Mode de passation :

Pour les habitants, les questionnaires ont été administrés soit par les animatrices ASV et/ou les médiateurs/animateurs de la commune, soit dans la rue (diagnostic en marchant), soit dans les services sociaux (Pôle Emploi, mission locale, CCAS).

Les médiateurs étant placés sur les 3 écoles du second degré (collège et lycée), ils n'ont pas fait la distinction entre habitant de Pamandzi et Dzaoudzi-Labattoir.

Pour les professionnels, quelque soit la commune, des entretiens individuels ont été mené par les animatrices ateliers santé ville. Ces entretiens ont nécessité en amont, la création de bases de données, en recensant les numéros de téléphone et adresses des professionnels intervenant dans le domaine de la santé et du socio-éducatif, puis de nombreux appels téléphoniques pour des prises de rendez-vous effectives.

### Echantillons

Pour les habitants, l'échantillon est de type qualitatif, nous n'avons pas recherché la représentativité. L'objectif fixé était de 100 habitants enquêtés par commune, avec une représentation de toutes les tranches d'âges et villages/quartier. Cependant sur PAMANDZI, nous avons essayé d'atteindre 2% de la population afin d'avoir environ 200 questionnaires. 177 questionnaires ont été recueillis.

Pour les professionnels, leur nombre étant faible, nous avons recherché à en rencontrer un maximum.

## Partie 2 : Données sociodémographique, économique et physique

### 2.1. Présentation du territoire de Pamandzi

La commune abrite l'aéroport international de Mayotte. C'est donc généralement par Pamandzi que le touriste commence sa découverte de l'île. Pamandzi présente la particularité d'être composée d'une seule ville, cas unique sur Mayotte. Par les hauteurs de la Vigie, on peut observer au large vers l'Est, l'arrivée des bateaux venant de Madagascar. Lorsqu'on regarde par l'Ouest, on peut voir la rade de Dzaoudzi et plus loin la ville de Mamoudzou.

10

#### 2.1.1. Densité et structure de la population

La commune de Pamandzi compte 10 201 habitants. Sur la plan de la population, la commune Pamandzi est la 1047<sup>ème</sup> commune de France, la 20<sup>ème</sup> de l'Outre-mer et la 6<sup>ème</sup> de Mayotte. La ville s'étend sur 4.2km<sup>2</sup>, de ce fait la densité de la population est d'environ 2500 habitants par Km<sup>2</sup>.

Communes	Populations légales 2012			Population totale 2007
	Municipale	Comptée à part	totale	
Pamandzi	9 892	309	10 201	9 087

Source : Insee, recensement de la population de Mayotte 2012

#### Population de Pamandzi et par sexe

Commune de résidence	Sexe					
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pamandzi (615)	4 669	47	5 223	53	9 892	100

Source : Insee, recensement de la population de Mayotte 2012.

## 2.1.2. Natalité et fécondité

### 2.1.2.1. Taux de natalité dans la commune

Population par commune de résidence et lieu de naissance

Commune de résidence	Lieu de naissance							
	Né(e) à Mayotte		Né(e) dans un autre département ou territoire français		Né(e) à l'étranger		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pamandzi (615)	5 444	55	1 362	14	3 086	31	9 892	100

Source : Insee, recensement de la population de Mayotte 2012.

	Naissances 2012	Naissances 2013	Naissances 2014
Naissances*	0	2	0
Naissances extérieures*	141	217	72

Dans la commune il y'a deux sortes d'enregistrement des naissances :

\*Naissances : ce sont les mères qui ont accouché à la maison

\*naissances extérieures : ce sont les mères qui accouchent en dehors de la commune de Pamandzi (Dzaoudzi ; Mamoudzou ; hors Mayotte, ...)

La commune n'ayant pas de centre hospitalier ou encore de maternité, la quasi-totalité des naissances sont enregistrées dans la commune voisine de Dzaoudzi qui dispose d'un hôpital.

## 2.2. Situation sociale (données INSEE 2012)

### 2.2.1. Structure familiale des ménages

49 % de la population de Pamandzi est âgée de moins de 20 ans et 64 % a moins de 30. Seuls 5 % ont plus de 60 ans.

Parmi celle-ci 34 % est de nationalité étrangère.

50% des Pamandziens sont mariés et 58% vivent en couple avec en moyenne 4 personnes par foyer.

### **2.2.2. Nature des logements :**

Pamandzi compte 2670 habitations parmi lesquelles 91 % sont individuelles.

25 % de l'ensemble des habitations ne sont pas accessibles par une voie carrossable,

27 % sont des habitats de fortune (tôles, matériaux de récupération, etc....)

71 % en dur et 2 % des cases traditionnelles (torchis).

On dénombre enfin 37 % de locataires sur la commune.

### **2.2.3. Niveau de formation :**

25 % des Pamandziens de plus de 15 ans n'ont jamais été scolarisés tandis que 14 % ont arrêté leur scolarité en primaire et 16 % au collège.

14 % des jeunes de la commune ont poursuivi leurs études jusqu'à l'obtention de leur bac et seulement 16 % ont un diplôme supérieur au bac.

## **2.3. Tissu productif et emploi**

### **2.3.1. Chômage**

Actuellement 529 demandeurs d'emploi sont recensés dans la commune par les services locaux de Pôle Emploi dont 346 sont classés demandeurs catégorie A (disponibles n'ayant eu aucune activité au cours des 12 derniers mois) et 183 sont en contrat temporaire (contrat d'avenir, CUI, en formation, ...). Il est important de noter que 1067 personnes sont recensées comme étant à la recherche d'emploi par l'INSEE en 2012, et que 2308 personnes sont en activités et 4 % à la retraite. Ces écarts peuvent se justifier par le fait que bon nombre de personnes sans activités ne prennent pas nécessairement soin de se faire identifier par les services de l'emploi.

La notion de chômage à Mayotte n'a pas systématiquement la même signification que sur le territoire national. En effet, bon nombre de personnes qui se déclarent être au chômage à Mayotte ont des activités informelles rémunératrices (agriculture, ventes, services, etc.) Aucun chiffre fiable n'est susceptible de pouvoir illustrer officiellement ces informations.

### **2.3.2. Revenus, pauvreté, précarité et minimas sociaux**

A ce jour le revenu de solidarité active (RSA) mahorais ne représente aujourd'hui que 25 % du RSA métropolitain.

Alors que le conseil général pourrait être sollicité par 14 000 à 30 000 foyers dans l'année, au 12 mars 2012, environ 6 500 personnes seulement se sont présentées dans les sept sites d'accueil du RSA répartis sur l'ensemble du territoire.

## 2.4. Offres de services éducatives, culturelles et sportives

### 2.4.1. Offre éducative

Etablissement public	Etablissement privé
3 écoles maternelles	1 école primaire privée
5 écoles élémentaires	1 école primaire associative
1 collège	1 école maternelle associative
1 lycée	Une crèche associative qui accueille les 0 à 3 ans

### 2.4.2. Offre associative culturelle et sportive

#### 2.4.2.1. Les équipements :

- Deux terrains de football, un plateau polyvalent
- Trois plateaux scolaires
- Bientôt un gymnase couvert
- Une bibliothèque
- Un Point Information Jeunesse
- Un centre d'accueil de jour pour les seniors
- Une crèche associative

#### Des acteurs et des services

- Une association des jeunes de Pamandzi, équivalent de MJC
- Un office municipal des sports
- Une cinquantaine d'associations dont :
  - 9 associations éducatives et de soutien scolaire pour les élèves de la commune
  - 4 associations s'occupent de la promotion et prévention de la santé
  - 30 associations de loisirs, culturelles et sportives
  - 6 associations religieuses

### 2.4.3. Offre de soins

#### a. Offre de soins des professionnels libéraux

Les professionnels libéraux reçoivent les habitants de Pamandzi et de Labattoir.

Dans les deux communes il y a :

<b>Pamandzi</b>	<b>Dzaoudzi/ Labattoir</b>
1 pharmacie	1 pharmacie
1 médecin généraliste	2 médecins généralistes
7 infirmiers	3 kinésithérapeutes
2 kinésithérapeutes	Un laboratoire
	Une sage-femme
	4 infirmiers
	1 dentiste
	1 ostéopathe

14

La faiblesse du niveau d'offre de soins exercée par des libéraux s'explique notamment par la difficulté pour ces derniers à trouver des locaux disponibles et susceptibles de pouvoir les accueillir.

#### b. Offre de soins hospitaliers

- Un dispensaire dans la commune de Pamandzi
- Hôpital de Dzaoudzi qui accueille la population de Petite Terre

Les services dans l'hôpital sont les suivants :

- Salle d'urgence et consultation
- Maternité
- Une salle de permanence pour soins dentaires
- Une permanence médico-associative est assurée par le Centre médico Psychologique et l'association réseau du cancer de l'utérus (REDECA)

Actuellement un service de PMI est disponible sur la commune voisine de Labattoir. On y trouve deux sages-femmes, ponctuellement infirmières et médecins. Prochainement, il sera complété par un second service qui ouvrira à Pamandzi.

#### c. Les difficultés d'accès aux soins

Dans la commune, nous rencontrons des difficultés d'accès aux soins pour les personnes non affiliées à la sécurité sociale et/ou faiblement mobiles, d'où des difficultés à identifier les problèmes de santé.

Un des quartiers nommé La Vigie est difficilement accessible, avec présence d'insalubrité autour des logements et un manque d'aménagements de proximité. Rappelons que 25 % des logements ne sont pas accessibles par une voie carrossable.

Il est important de relever la trop faible présence de professionnels de santé sur le territoire ainsi qu'une absence de spécialistes.

Tout ceci entraîne des difficultés pour faire vacciner les plus jeunes et l'augmentation de diverses pathologies liées également à des comportements inadéquats (exemples : Prévalence du diabète importante / problème d'alimentation, Prévalence de l'obésité...).

## 2.4.4. Offre médico-sociale

### a. Structures d'accueil et d'accompagnement pour personnes âgées

Le Centre Communal d'Actions Sociales de Pamandzi accompagne les personnes les plus fragilisées, et accompagne entre autre les personnes âgées, afin qu'elles puissent bénéficier des aides sociales telles que l'Allocation Simple Vieillesse, Allocation Adulte Handicapé, Allocation Spéciale Personne Agée, et des dispositifs d'aides aux logements : FASUL...

Des partenaires tels que le Pôle emploi, la Mission Locale, Association pour la Condition Féminine et l'Aide aux Victimes,... sont présents au sein du CCAS. Ce qui favorise la fréquentation de l'établissement et garanti la proximité des services et de leurs usagers. Cela permet en effet à toutes personnes de trouver ce dont elles ont besoin en termes d'accompagnement, d'information, d'insertion, d'orientation et de prise en charge.

Une association «coco club sénior» œuvre pour le bien être des personnes âgées et permet ainsi à ces personnes vulnérables de ne pas se retrouver trop isolées. De plus un accompagnement administratif leur est également prodigué afin qu'elles perçoivent les aides sociales mobilisables.

### b. Structures d'accueil et d'accompagnement des personnes handicapées

L'association Toioussi développe des actions innovantes d'accompagnement éducatif au profit de 160 jeunes de 0 à 20 ans, porteurs de déficiences intellectuelles, de polyhandicapés et handicapés moteurs. Elle développe aussi ses activités sur des unités d'accueil répartie sur toute l'île et intervient aussi au plus près des familles en remplissant une mission d'aide aux familles en apportant un soutien à la parentalité ce qui stimule la participation active des familles.

Sur Petite terre, 2 antennes sont implantées dont une à Pamandzi et une à Dzaoudzi-Labattoir. Plusieurs activités sont mises en place :

**Pour chaque enfant**, les éducateurs font ce qu'ils appellent activité personnalisée, selon leur capacité et ce qu'ils aiment faire.

#### Ces éducateurs pratiquent aussi comme activité:

- Sport (judo, équitation)
  - Musique
  - un vendredi du mois, il propose des groupes de parole pour les jeunes filles adolescentes, thèmes abordés : sexualité, agressions...
- Enfin ils utilisent le PIJ pour tout ce qui est informatique.

### **c. Structures d'accueil et d'accompagnement des personnes malades**

L'association des jeunes diabétiques de Pamandzi permet aux jeunes diabétiques de Mayotte et à leurs familles de vivre au mieux cette maladie chronique (le diabète), grâce à l'éducation thérapeutique et le soutien pour les personnes malades.

### **d. Structures d'accueil et accompagnement de la petite enfance**

La crèche (Association Garderie les Beaux Enfants : AGBE) est une association agréée par la PMI et de CAF de Mayotte. L'AGBE est répartie sur deux sites :

- L'un situé en Grande Terre à Mamoudzou, idéalement placé au cœur du centre-ville et des principales administrations et entreprises;
- L'autre en Petite Terre, à Pamandzi, où elle est la seule structure agréée de la petite île dédiée à l'accueil des très jeunes enfants.

L'ensemble du personnel est qualifié petite enfance et est encadré par des directrices infirmières diplômées d'État.

### **e. Structures spécialisées dans les addictions et santé générale**

Aucune structure travaillant exclusivement sur ces questions n'est présente en Petite Terre actuellement. Toutefois il convient de noter que les offres actuelles quotidiennes sont complétées par les présences régulières d'intervenants extérieurs tels que l'UFSBD, REDECA, MDA, etc.....

De plus la commune de Pamandzi étant bien consciente des problématiques sanitaires et sociales de sa population s'est engagée aux côtés de l'IREPS Mayotte pour développer de nouvelles offres au travers d'un ASV mais également la signature avec l'Etat d'un Contrat Local de Santé. A ce titre des professionnels développent divers projets venant compléter l'offre existante préalablement : prévention en milieu scolaire, coordination et mobilisation d'acteurs, etc....



## Partie 3 :Résultat du diagnostic auprès des professionnels de santé et socio-éducatifs

Les entretiens avec les professionnels se sont déroulés de novembre 2013 à décembre 2014 ; 26 professionnels santé et socio-éducatif ont répondu aux questionnaires. Le remplissage des questionnaires s'est fait en entretien individuel.

### Les professionnels santé et socio-éducatifs rencontrés:

Les professionnels santé	Les professionnels socio-éducatifs
Deux médecins généralistes	Une conseillère de la mission locale
Deux Infirmières libérales	Un animateur communal
Deux infirmières du dispensaire de Pamandzi	Deux éducateurs spécialisés
Une infirmière de la PMI	Une assistante sociale de l'association TAMA
Deux Kinésithérapeutes	Quatre directeurs des écoles primaires
Un docteur de Médecin du Monde (intervention dans la commune durant 3 mois)	Un agent du Centre Communal d'Actions Sociales de Pamandzi
La directrice du réseau de santé Rédiab Ylang 976	
Le Médecin chef de l'Hôpital de Petite terre	
Un dentiste	
Le chargé de mission du réseau de santé REDECA	
La sage-femme du réseau de santé REPEMA	

17

### Difficultés rencontrées

L'objectif était de rencontrer tous les professionnels de santé et socio-éducatifs de la commune mais par manque de disponibilité des professionnels, il n'a pas été possible de tous les rencontrer.

De plus, la population de Pamandzi se rend également dans la commune voisine pour se soigner. Il a donc fallu rencontrer des professionnels exerçant leur métier sur le territoire voisin.

### 3.1. La santé des habitants selon les professionnels

Sur une échelle de 1 à 10, l'état de santé des habitants tel que perçu par les professionnels, se trouve entre 4 et 5. Ils l'expliquent par un manque d'organisation des soins, une alimentation non ou mal équilibrée, une hygiène de vie souvent alarmante, des difficultés d'accès aux droits et aux logements. Ils l'expliquent également par :

- Un manque d'accès à l'eau potable ou de grandes difficultés à y accéder pour certains,
- Un manque d'activités physiques,
- Une trop faible démarche de prévention,
- Un manque d'informations sur l'accès aux droits,
- Localement, une trop faible considération politique des questions de santé publique.

D'après les professionnels, les personnes qui rencontrent beaucoup de difficulté d'accès aux soins sont :

- Les personnes âgées qui ne sont pas forcément suivies
- Les personnes ayant des maladies chroniques qui doivent consulter des spécialistes régulièrement
- Les personnes en situation irrégulière non affiliées à la sécurité sociale, qui rencontrent des difficultés d'accès aux soins, et doivent payer 10 euros à chaque consultation.

Enfin, l'une des problématiques identifiées par les professionnels réside dans le fait qu'il n'y a pas de centre d'analyses médicales dans la commune, ce qui par exemple oblige les patients à se rendre en grande terre pour récupérer les résultats de leur analyse de sang.

### **3.2. Mots du Directeur de l'hôpital de Petite Terre**

Selon le directeur de l'hôpital de Petite Terre, les habitants de Petite Terre sont en relative bonne santé. C'est une population jeune. Rappelons que près de 65% de la population ont moins de 30 ans.

Malgré cela, il a constaté qu'avec l'occidentalisation, le mode d'alimentation des mahorais a beaucoup changé. Ce qui favorise les maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension artérielle, les risques d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) ....

Selon lui, les personnes diabétiques qu'il rencontre ne comprennent pas l'importance de l'équilibre alimentaire et ne voient pas la gravité de leur maladie. La plupart ignore donc les conséquences de leur maladie. Et souvent ils arrêtent leurs traitements, ce qui provoque des AVC, des insuffisances rénales ....

En ce qui concerne notre demande les données épidémiologiques, il n'a pas pu nous les transmettre car ils les envoient directement au Département d'Information Médicale (DIM).

#### a. Pour les personnes atteintes d'un cancer :

- Beaucoup de femmes s'orientent vers l'association REDECA pour le dépistage du cancer du col de l'utérus (femmes de 30 à plus de 50 ans).
- Il n'existe pas de centre de mammographie pour le dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 70 ans).
- La plupart des personnes atteintes d'un cancer du sein sur le territoire est issue de l'immigration, principalement de l'île d'Anjouan pour se faire soigner.

#### b. Constats sur les moyens :

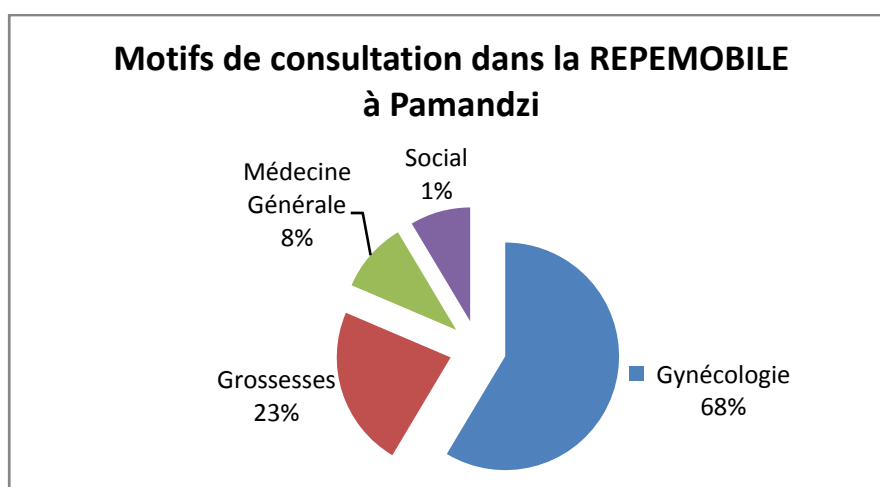
- à Mayotte il y a un manque de spécialistes, il n'y a pas de cardiologue, souvent les malades doivent être envoyés à la Réunion pour recevoir les soins nécessaires.
- Un plateau technique (l'IRM, scanner, ...) est accessible à Mayotte.
- L'absence de soins libéraux fait que la plupart des habitants va à l'hôpital pour se soigner. L'hôpital est souvent en surcharge, ce qui réduit le temps de consultation des patients.

- Les médecins de Dzaoudzi font une permanence au centre de rétention administrative (CRA) d'une capacité de 60 places. Mais elle est régulièrement dépassée jusqu'à 220 personnes.

### 3.3. Environnement de naissance

Une analyse statistique de l'activité de la maternité de Dzaoudzi de 2004 à 2012 tente de dégager quelques indicateurs périnataux :

- Malgré une légère décroissance du nombre de parturientes prises en charge à la maternité de Dzaoudzi ces dernières années, l'activité en nombre de passages, est en augmentation. Elle est le reflet des missions de prévention et de dépistage.
- Plus de la moitié des patientes n'a pas de couverture sociale, près de 40% ne parlent pas français.
- La grande majorité des patientes a effectué (au moins) sa première visite de grossesse à la PMI de Labattoir (1 femme/5 fait suivre sa grossesse en libéral).
- Plus de la moitié des patientes ont des grossesses à risques (antécédents de mort fœtale, pré-éclampsie, hypertension artérielle...) nécessitant des consultations rapprochées.
- 7% des accouchements ont lieu à domicile le plus souvent la nuit (pas de taxi, appel tardif des pompiers...). Un tiers des parturientes accueillies à la maternité est transféré à Mamoudzou pour l'accouchement, ce qui n'est pas surprenant étant donné la proportion de grossesses à risques recensées. Il n'y a pas de visite à domicile, tant en anténatal que post natal, faute de moyens, matériel et humain, de la PMI de Dzaoudzi.



*La REPEMOBILE est un dispositif mobile de consultation obstétrique coordonné par le réseau de santé REPEMA.*

Les motifs abordés en premier lieu n'étaient souvent pas les plus importants. Une fois la confiance installée, d'autres problématiques émergent : violences familiales, prostitution, difficultés de couple, difficultés sexuelles, isolement, précarité, difficultés administratives... Il leur est donc important de se présenter comme source d'informations et de conseils en matière de santé génésique et sexuelle en général, dans le but de pouvoir avoir une approche globale de la santé des femmes rencontrées.

Nombreuses sont les femmes qui viennent chercher des informations pour un projet de grossesse et sont beaucoup intéressées par une consultation pré-conceptionnelle. C'est donc

un moment propice pour faire le point sur leur suivi médical, des dépistages, et pour des conseils d'éducation en santé/prévention.

L'infertilité reste un motif fréquent de consultation qui est mal vécue par les femmes puisqu'elle engendre une pression sociale importante, voir un rejet. Le retentissement psychologique de l'infertilité est important, source de conflits conjugaux et de séparation.

### 3.4. Dépistages des cancers

Le dépistage des cancers dans la commune de Pamandzi est effectué par le Réseau des Dépistages de Cancers (REDECA).

La première campagne de dépistage s'est étendue du 18/02/2010 au 31/12/2012. La deuxième campagne de dépistage a débuté le 1<sup>er</sup>/01/2013 et s'achèvera le 31/12/2015.

20

Année	Nombre de femmes ayant fait un 1 <sup>er</sup> frottis			Nombre de femmes dépistées		Taux d'activité
	2010	2011	2012	2012	2013	2010
Pamandzi	140	279	240	305	249	24%

Il est à noter que le taux d'activité correspond au :

$$\frac{\text{Nombre de frottis effectués par les femmes de 25 – 65ans au cours de l'année N}}{\text{Effectif moyen INSEE de l'année N pour les femmes de 25 – 65ans}}$$

Depuis 2010 toutes les consultations se font à la PMI de Dzaoudzi/Labattoir mais elles sont recensées selon la commune d'origine. Les dépistages se font auprès des sages-femmes et infirmiers de la PMI et des médecins libéraux.

On observe une diminution du taux d'activité entre 2011 et 2012. D'après REDECA, cela s'explique par :

- La faible démographie médicale
- L'implication des professionnels dans le dépistage

A Mayotte, moins les femmes sont en âge de procréer, moins elles se font dépister et les femmes de 25-39 ans sont les mieux dépistées. Le Réseau préconise donc de fidéliser les femmes déjà dépistées et d'inciter les femmes absentes de la 1<sup>ère</sup> campagne à venir se faire dépister.

Dans la commune, **il n'y a pas d'action de sensibilisation à proprement dite** alors que la commune est pourtant très active.

Sur l'ensemble des frottis réalisés en 2013, 52% des femmes sont affiliées à la sécurité sociale et 48% des femmes ne le sont pas. La PMI rencontre la plus forte proportion de femmes non affiliées et les libéraux ont la plus forte proportion de femmes affiliées. C'est une information importante en raison de l'impact financier : **une femme non affiliée peut prétendre à une prise en charge à 100% par REDECA.**

### 3.5. Problématiques soulevées par les directeurs des écoles

#### a. Les maternelles

- Maltraitance des enfants en bas âge (séviés corporels en famille)
- Manque d'hygiène corporelle des enfants. Ils observent que les enfants ne sont pas lavés avant d'aller en classe.
- Certains n'osent pas manger les goûters qu'on leur donne à l'école afin de pouvoir les ramener à la maison et les partager en famille
- Peu de considérations de certains parents quand leur enfant a un problème de santé
- Peu de prévention dans les établissements scolaires

#### b. Ecole primaires

Beaucoup d'élèves qui ne voient pas bien au tableau auraient besoin de lunettes de vue. Les parents sont toujours mis au courant mais par faute de moyens financiers, ils ne peuvent pas faire appel à un spécialiste.

### 3.6. Accès à la prévention dans la commune:

D'après les professionnels il n'y a pas assez de prévention dans la commune.

De plus lorsque des activités de prévention sont menées il y a trop peu de participants ce qui peut s'expliquer par une trop faible communication sur les interventions ou un mauvais choix de jours, d'horaires ou d'emplacements des interventions.

Il est également relevé que trop peu d'interventions se font dans les écoles primaires.

**D'une manière générale la prévention et l'éducation à la santé doivent se renforcer au sein de la commune.**

Lors de la consultation des professionnels, ces derniers nous ont présentés 3 thématiques prioritaires:

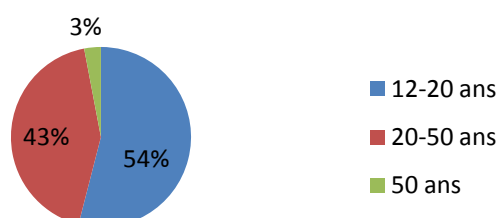
- **Activité physique, Alimentation**
- **Environnement**
- **Santé Sexualité**

Les professionnels recensent un changement d'habitudes alimentaires chez les habitants, facteur de risques des maladies cardiovasculaires et/ou chroniques telle que le diabète.

Enfin, pour les professionnels, il semble essentiel de participer à l'amélioration du travail en partenariat notamment en développant plus de communication entre partenaires grâce à la mise en place de réunions de travail interprofessionnelles. De plus, il est évoqué la nécessité de créer un outil de communication informatique accessible pour tous les professionnels de la commune afin de faciliter le partage des informations (ex : annuaire professionnel).

## Partie 4: Résultat du diagnostic auprès des habitants

### Tranche d'âge des personnes interrogées



Nombre de questionnaires complétés et exploitables par les habitants de la commune

22

177 questionnaires ont été remplis mais seuls 133 ont été remplis et saisis sur « Google drive » répartis de la manière suivante : 72 jeunes (54 %) de jeunes de 12-20 ans, 43% d'adultes âgés de 20 à 50 ans et 3% de personnes âgées de plus de 50 ans.

49% sont de Pamandzi, 51 % de Dzaoudzi -Labattoir

Avec l'aide des médiateurs nous avons pu récupérer un nombre important de questionnaires (12-20 ans) car ils sont présents dans les différents établissements scolaires du second degré et aussi des jeunes suivis par la Mission Locale.

### Difficultés rencontrées

116 jeunes ont répondu aux questionnaires mais parmi eux une quarantaine étaient inexploitables voire illisibles d'où leur décompte lors de la saisie.

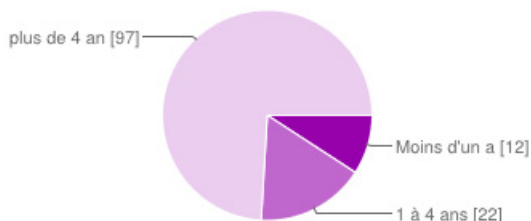
Certaines questions nécessitaient des explications complémentaires de l'enquêteur pour que la personne puisse répondre correctement ; ceci n'a pas été fait pour tout le monde.

## 4.1 Cadre de vie des habitants selon eux

Parmi les personnes interrogées, 67 % indiquent que le cadre de vie (la commune agréable à vivre) est plutôt agréable mais 19% déclarent leur cadre de vie comme étant désagréable voire très désagréable.

### 4.1.1. Ménages et logements des personnes enquêtés

#### Depuis combien de temps ?



72% des personnes interrogées indiquent habiter sur le territoire depuis plus de 4 ans. Seul 9% habitent depuis moins d'un an.

23

#### Habitez-vous seul ? Si non, combien êtes-vous dans la maison ?

Oui	23	17 %
Non	109	81 %

81% des personnes déclarent ne pas habiter seul. Et parmi elles, 71% disent habiter entre 3 et 7 personnes dans le foyer.

#### Décrivez votre habitat.

99% des personnes enquêtées vivent dans des maisons individuelles et 27 % d'entre elles sont en tôles, 37 % considèrent leur lieu d'habitation comme peu confortable et 12 % ne vivent que dans une seule pièce ; 17 % dans seulement 2.

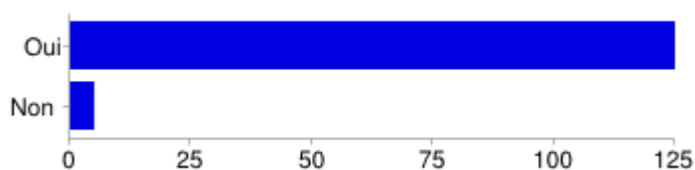
### 4.1.2. Déchet, électricité, eau potable

#### a. Déchets

sacs poubelle	41	30 %
jette dans la poubelle de la rue	92	68 %
les brûle	1	1 %
jeter dans la nature	1	1 %
Autre	0	0 %

En matière de gestion de déchets, les interrogées estiment cette gestion sur une moyenne de 6,3.68 % des personnes déclarent jeter leurs ordures à la poubelle et 30 % dans des sacs.

## b. Electricité



4% des personnes interrogées déclarent ne pas avoir l'électricité à leur domicile. Il faut également relever que 13 % des personnes enquêtées déclarent faire la cuisine au pétrole lampant.

Parmi les personnes ayant l'électricité à leur domicile, 72% ne pensent pas que le branchement soit sécurisé et 7% ne savent pas s'il est sécurisé ou pas. Seul, 16% pensent qu'il est sécurisé.

24

## c. Eau potable



*Accès à l'eau potable*

2 % des personnes interrogées indiquent ne pas avoir accès à l'eau potable. Nous avons vu plus haut que bon nombre de familles vivant dans le quartier de la Vigie n'a pas de branchement au réseau d'eau.

De ce fait, une démarche est actuellement en cours avec l'ARS afin d'installer une borne fontaine dans les hauteurs de La vigie. Une enquête a été faite pour recenser les besoins et les problématiques de la population.

Suite à l'enquête nous avons identifié plus de 100 familles qui vivent dans des conditions de vie précaire, avec plus de 5 enfants. N'ayant pas de compteur d'eau, elles se fournissent auprès du voisinage (propriétaires mahorais), parfois à 20 minutes de leur lieu d'habitation. Certains propriétaires les font payer un montant mensuel non pas en fonction du coût réel de la facture mais en fonction de leurs envies (sans estimation du montant de la facture) alors que d'autres vendent l'eau par seau à 10 euros l'unité.

**Les habitants concernés par ce problème sont surtout des familles en situation irrégulière et sans aucune ressource.**



### 4.1.3. Déplacement

Pouvez-vous vous déplacer facilement ? Si oui, précisez.

<b>Oui</b>	109	81 %
<b>Non</b>	18	13 %
<b>Ne sais pas</b>	3	2 %

A pieds	31	23 %
2 roues	28	21 %
Voiture	39	29 %
transport scolaire	1	1 %
Auto-stop	1	1 %
covoiturage	0	0 %
taxi	29	22 %

25

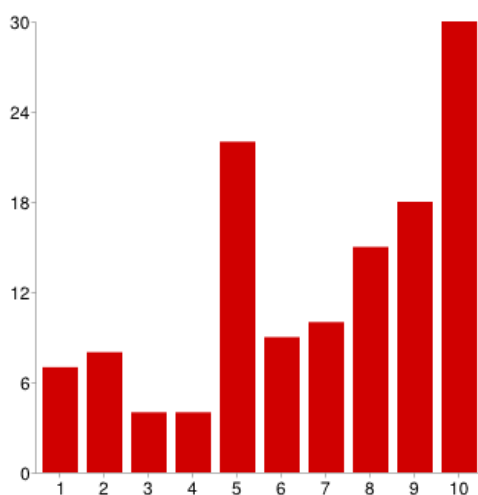
13 % des personnes interrogées signalent rencontrer des difficultés de déplacement et de mobilité au sein de la commune, 23 % font la majorité de leurs déplacements à pieds et 22% en taxi. Rares sont ceux disposant d'un moyen de locomotion personnel.

Pour les déplacements hors commune, 42 % rencontrent des difficultés de mobilité.

## 4.2. Les problématiques sanitaires et sociales

### 4.2.1. Les habitants et leurs santé

En moyenne, sur une échelle de 1 à 10, les habitants estiment leur état de santé à 6,8.



estimation	Nbre de réponse	Pourcentage
1	7	5 %
2	8	6 %
3	4	3 %
4	4	3 %
5	22	16 %
6	9	7 %
7	10	7 %
8	15	11 %
9	18	13 %
10	30	22 %

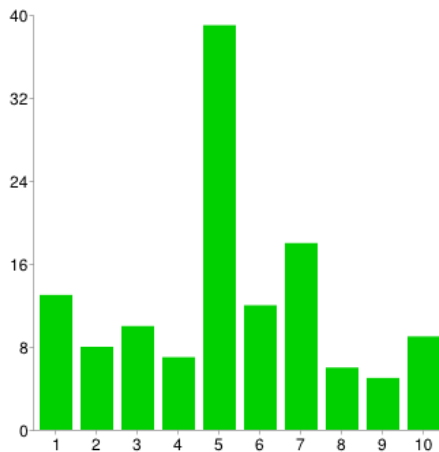
### La partie de la population qui semble la plus prioritaire

46% des personnes interrogées indiquent que selon elles, les **personnes en situation irrégulière** sont celles qui rencontrent des difficultés dans le domaine de la santé suivies des **personnes âgées**.

## 4.2.2. L'accès aux soins

<b>Centre hospitaliers</b>	<b>93</b>	<b>65 %</b>
<b>Médecin libéral</b>	<b>23</b>	<b>16 %</b>
<b>Foundi</b>	<b>1</b>	<b>1 %</b>
<b>Automédication</b>	<b>23</b>	<b>16 %</b>
<b>ne sais pas</b>	<b>2</b>	<b>1 %</b>
<b>Autre</b>	<b>2</b>	<b>1 %</b>

65% vont se soigner dans le centre hospitalier de Dzaoudzi, 16% chez les libéraux et 16% par auto médication (confiance).



Estimation de l'offre de soins sur une échelle de 1 à 10.

## 4.2.3. L'accès à la prévention

### Connaissance ou pas des actions de santé

<b>Oui</b>	<b>21</b>	<b>16 %</b>
<b>Non</b>	<b>73</b>	<b>59%</b>
<b>Ne sais pas</b>	<b>33</b>	<b>25 %</b>



L'enquête montre également que 59 % des personnes interrogées n'ont pas connaissance d'actions de santé menées sur le territoire et préconisent de mener de meilleures campagnes de communication, ainsi que la mise en place d'actions pérennes.

Toutefois, toutes les personnes ayant eu connaissance d'actions santé soit 16% indiquent que les initiatives étaient bonnes, pertinentes et intéressantes. Elles mettent en avant plus les interventions de proximité que les journées évènementielles.

#### 4.2.4. Les priorités en termes de soins selon les habitants

50% de la population interrogée considère que les 3 axes suivants sont prioritaires :

- **Alimentation**
- **Activité physique**
- **Accès à la prévention.**

Viennent ensuite l'Environnement (déchet, pollution de l'air,...), la Sécurité et l'Accès aux soins (file d'attente trop longue, manque de moyens financiers, non affiliation à la sécurité sociale 23%)

Au travers de l'enquête, les habitants ont pu mettre en avant leurs principales préoccupations et formuler des propositions d'amélioration relatives à l'accès aux soins, à l'aménagement, etc....

- Valoriser davantage les espaces publics de la commune : ramassage des ordures ménagères, mettre des poubelles partout dans les rues des communes, améliorer l'hygiène.
- Créer des maisons et des associations qui s'occupent des personnes âgées, personnes handicapées, et personnes isolées
- Renforcer l'offre de soins et la présence de professionnels de santé dans la commune
- Organiser des journées de prévention au moins chaque année pour la population et surtout les personnes qui ont un manque de soins.
- Construire d'autres dispensaires
- Donner des aides (ASV, AAH, ASPA, ...) pour les personnes qui sont dans le besoin
- Permettre aux habitants d'accéder à l'eau potable (La vigie)
- Encadrer les jeunes aux travers d'établissements socio-éducatifs (foyers, associations, plateaux sportifs ...)
- Faciliter l'insertion professionnelle des publics en proposant des formations ou un travail à long terme afin de leur permettre de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles,
- Distribuer des aliments équilibrés et en réduire le prix
- Encourager la pratique d'activités physiques et sportives.

Selon eux, l'amélioration de la santé passe par de meilleures conditions de travail, une meilleure éducation, une amélioration de l'environnement et une prise en compte politique.

## **Partie 5 : Synthèse des résultats des enquêtes et proposition de pistes d'actions adaptées aux besoins identifiés**

Le territoire de Pamandzi a fait l'objet de diagnostics partagés. Une enquête a été effectuée auprès des professionnels de santé, socio-éducatifs et une autre auprès des habitants. Des problématiques communes ont émergées.

### **En matière d'hygiène de vie :**

Des habitudes de vie et comportements néfastes pour la santé ont été mis en avant :

- Déséquilibres alimentaires
- Manque d'activités physiques (De plus en plus de personnes ne font pas d'activités physiques quotidiennement comme avant (aller aux champs, faire de la marche, faire les déplacements de proximité à pieds ...)).
- Manque d'accès à l'eau potable ou grande difficultés à y accéder pour certains sur certaines zones (plus de 100 familles n'ont pas accès à l'eau potable dans la commune)
- Manque d'hygiène corporelle des enfants. Ils observent que les enfants ne se sont pas lavés avant d'aller en classe.
- Certains n'osent pas manger les goûters qu'on leur donne à l'école afin de pouvoir les ramener à la maison et les partager en famille
- Peu de considérations de certains parents quand leur enfant a un problème de santé
- Peu de prévention dans les établissements scolaires

### **En matière de cadre de vie**

- Le ramassage des ordures n'étant pas fait régulièrement, provoque un éparpillement des déchets sur les routes
- Récemment une forte pollution de l'eau des plages de la commune a été constatée.

### **En matière d'accès aux soins et offre de soins**

D'importantes difficultés d'accès aux soins sont observées auprès de la population en situation de précarité, la santé n'est pas forcément une priorité compte tenu des difficultés multiples qu'elle rencontre au quotidien. En effet, plusieurs types de freins se cumulent pour rendre complexe leurs démarches de santé :

- Freins financiers (pour une consultation il faut compter 10 euros pour une personne en situation irrégulière ou pour la non présentation d'attestation de sécurité sociale)
- Freins géographiques pour les personnes peu mobiles
- Insuffisance de professionnels de santé
- Insuffisance d'infrastructures de santé
- Localement, trop faible considération politique des questions santé publique
- Absence de centre d'analyses médicales dans la commune

## En matière de prévention

L'enquête montre un manque d'actions de prévention dans la commune. Le peu d'actions organisées n'est pas suffisamment mis en avant ce qui peut expliquer le faible niveau de participation.

### Propositions et actions /Axes stratégiques de l'Atelier Santé Ville

29

Axes 1 : accès à la prévention et aux soins « intervention au plus près de élèves »		Actions
<b>Objectif 1</b> <b>En cours</b>	Permettre à chaque élève de CP et CE1 de bénéficier d'un bilan de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser un diagnostic médical pour chaque élève.</li> <li>- Faciliter la prise en charge médicale de l'enfant.</li> <li>- Orienter les familles en fonction des besoins diagnostiqués dans les différentes structures adaptées</li> </ul>
<b>Objectif 2</b>	Améliorer la couverture vaccinale des enfants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir le fonctionnement pérenne des dispositifs actuels de vaccination.</li> <li>- Sensibiliser et inciter la population à se faire vacciner</li> </ul>
<b>Objectif 3</b>	Développer des activités de prévention et de sensibilisation dans les différents les écoles de la commune dans le cadre du périscolaire	Mener des actions de sensibilisation dans les écoles sur les différentes thématiques de la santé (accident domestique, hygiène, santé bucco dentaire, ...)
<b>Objectif 4</b>	Travailler en collaboration avec les prestataires de la collation	Proposer des goûters équilibrés aux prestataires Développer des activités de prévention dans les écoles
<b>Objectif 5</b> <b>En cours</b>	Faire un jardin potager scolaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Favoriser la plantation des légumes</li> <li>○ Sensibiliser sur la consommation des produits locaux</li> <li>○ Rendre les enfants acteurs de leur environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les élus, les professionnels des établissements et les parents d'élèves afin de leur présenter le projet et l'affiner avec eux si cela est nécessaire</li> <li>- Rencontrer les différents services et partenaires associés</li> <li>- Identifier le lieu potentiel pour accueillir le potager</li> <li>- Mobiliser les associations de parent d'élèves afin de les responsabiliser dans l'accompagnement de la création</li> </ul>
<b>Pilotage et partenariat</b>	CHM, CSSM pépiniéristes locaux ARS Vice-Rectorat, Opticiens, dentistes, Préfecture, CAF, PMI, DJSCS	

<b>Axes 2 : accès à la prévention et aux soins « intervenir au plus près des populations »</b>		<b>Action</b>
<b>Objectif 1</b>	Faciliter l'accès aux droits des populations défavorisées	- accompagner les personnes dépendantes, handicapées ou âgées, personnes en situation de précarité - informer la population sur les différentes structures d'aides présentes à Mayotte
<b>Objectif 2</b>	Améliorer l'accès aux soins et à la prévention en faveur des plus vulnérables	- Contribuer au développement de l'offre sanitaire et médico-sociale sur la commune
<b>Objectif 3</b>	Améliorer les connaissances de la population sur les différentes thématiques de la santé.	Mettre en place des actions de sensibilisation et d'information sur les différentes thématiques de la santé
<b>Partenaires</b>	CCAS ARS Préfecture	

<b>Axes 3 : santé nutritionnelle et activité physique</b>		<b>Action</b>
<b>Objectif 1</b>	Sensibiliser la population sur l'équilibre alimentaire	- Développer des ateliers culinaires dans la commune - Faciliter l'accès à une offre alimentaire de qualité tout en valorisant les produits locaux
<b>Objectif 2</b>	Lutter contre l'apparition et l'aggravation de maladies chroniques liées aux mauvais comportements alimentaires	- Faire des actions de sensibilisation sur les différentes maladies chroniques. - Orienter les patients vers les différentes structures d'éducation thérapeutique
<b>Objectif 3</b>	Favoriser la pratique d'activités physiques et sportives	- Sensibiliser la population sur les bienfaits de faire des activités physiques
<b>Partenaires</b>	ARS CG Rediab ylang INPES CHM IREPS SUA DAAF CSSM	

<b>Axes 4 : contribuer à la résorption des zones d'insalubrité et</b>	<b>Action</b>
---	---------------

<b>précarité</b>		
<b>Objectif 1 en cours</b>	Multiplier les bornes fontaines à cartes pour favoriser l'accès à l'eau potable	Développer les actions de sensibilisation et d'éducation à la santé.
<b>Objectif 2</b>	Maitriser les rejets d'eaux usées	
<b>Objectif 3</b>	Sécuriser les eaux de baignade	Contrôler de la qualité et de l'équipement des plages ; Organiser la collecte des déchets solides et la maîtrise des rejets susceptibles d'influencer la qualité des eaux de baignade ; Participer à la mise en place des directives européennes sur les eaux de baignade (recensement des eaux de baignade, élaboration de leur profil de vulnérabilité notamment) ; Par la mise en œuvre des procédures d'affichage des résultats d'analyse des prélèvements effectués par l'ARS ;
<b>Objectif 4</b>	Lutter contre l'habitat indigne	décliner les politiques départementales en matière d'habitat indigne et favoriser l'accès des populations démunies à l'habitat social.
<b>Partenaires</b>	ARS-OI (service santé environnement) ; SIEAM ; SMAE ; DEAL ; DAAF ; Préfecture ; CG ; CAF	

<b>Axes 5 : lutter contre les maladies vectorielles</b>		<b>Actions</b>
<b>Objectif 1</b>	Prodiguer de messages d'éducation sanitaire pour diminuer les gîtes larvaires péri-domiciliaires	mener des actions conjointes de lutte intégrée avec le service de Lutte anti vectorielle de l'ARS afin de réduire et de contrôler les gîtes larvaires dans les foyers
<b>Objectif 2</b>	relayer au plus près des populations les campagnes d'information et les programmes de lutte contre les gîtes larvaires.	Développer des partenariats avec les collectivités territoriales compétentes en matière de déchets et d'assainissement
<b>Partenaires/ Pilotage</b>	ARS OI (service LAV et SE) IREPS ; commune ; SIVOM ; associations environnementales locales	

## **Annexes :**

Annexe 1 : Questionnaires professionnels de santé, socio-éducatifs et habitants

Annexe 2 : Base de données des professionnels

## **Lexiques**

**AAH** : Allocation Adulte Handicapé

**AGBE** : Association Garderie Beaux Enfants

**ARS OI** : Agence Régionale de Santé Océan Indien

**ASV**: Atelier Santé Ville

**ASV** : Allocation Simple Vieillesse

**ASPA** : Allocation Spéciale Personne Agée

**CG** : conseil Général

**CAF**: Caisse d'Allocations Familiales

**CCAS** : Centre communal d'Action Social

**CLS** : Contrat Local de Santé

**CUI** : Contrat Unique d'insertion

**DAFF** : Direction de l'Alimentation de l'agriculture et de la forêt

**DEAL** : Direction de l'environnement, de Aménagement et du Logement

**FASUL** : Fonds d'Aide Sociale Urgence Logement

**IREPS** : Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

**LAV** : Service Lutte Anti Vectorielle

**MDAM** : Maison des Adolescents Mayotte

**REDECA**: association Réseau du cancer du col de l'utérus

**UFSBD** : Union Française des Soins Bucco Dentaires

**RSA**: Revenu de Solidarité Active

**SE** : Service Santé Environnement





# Entretien pour les habitants

Date : .....

N° : .....

Enquêteur: .....

Commune : .....

Lieu de passation (quartier): .....

Modalités de passation (mayana, dans la rue, etc) : .....

**VOUS :**

**Age :**  12-20 ans                       20-50 ans                       + de 50 ans

**Sexe :**  Homme                       Femme

**Situation actuelle :**

Emploi                       Sans emploi                       Retraité                       Etudiant  
 Autre .....

**Profession :**

.....

**Où habitez- vous ?**

Village : .....

Quartier: .....

**Depuis combien de temps ?**

Moins d'un an  de 1 à 4 ans  plus de 4 ans

**Habitez-vous seul (e) ?**  Oui                       Non

Si non combien de personnes dans le foyer : .....dont (en nb de personnes):

.....moins de 6 ans                      .....7- 12 ans                      .....13- 18 ans                      .....19-60 ans                      .....+ de 60 ans

Parmi eux combien travaillent? .....

## Vous, votre santé et votre cadre de vie

**1. Comment allez-vous ? Donnez une estimation sur une échelle de 1 à 10, 10 étant la meilleure note? .....**

**2. Qu'est-ce qui est le plus important pour vous en termes de santé ?**

.....  
.....  
.....

**3. Qu'est-ce qui impacte positivement ou négativement votre santé ?(La protège ou la détruit ?(**

.....  
.....  
.....

**4. Aujourd'hui, de quoi auriez-vous besoin pour vous sentir bien ?**

.....  
.....  
.....

**5. Quand vous êtes malade comment vous soignez-vous ?**

- centres hospitaliers (dispensaire, hôpital,...)     médecin libéral     Foundi  
 Auto médication     Autres     Ne sais pas

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

**6. Rencontrez-vous des difficultés pour accéder aux soins (hôpital, dispensaire, médecin, infirmier.....) ?**

- Oui     non     ne sais pas

Si oui, vos éventuelles difficultés sont :

.....  
.....  
.....

**7. Etes-vous affilié(e) à la sécurité sociale ?**

- Oui     Non     Ne sais pas     En cours

Si non pourquoi?

- Ma situation ne le permet pas     Démarche difficile  
 Je ne connais pas les démarches à suivre     Je ne vois pas son utilité

Autres.....  
.....

**8. Décrivez votre habitat :**

Maison ou appartement (entourer)

Matériel de construction ? (décrire).....

Nombre de pièces.....

Comment estimez-vous votre habitat sur une échelle de 1 à 10 ? .....

**9. Comment vous débarrassez-vous de vos déchets ?**

.....  
.....

Comment estimez-vous la manière dont vous débarrassez-vous de vos déchets sur une échelle de 1 à 10 ? .....

**10. Est-ce que vous-avez accès à l'eau potable ?**

Oui  Non

Si oui où ? .....

Si non comment vous approvisionnez-vous en eau potable ?

.....  
.....

Comment estimez-vous l'accès à l'eau potable sur une échelle de 1 à 10 ? .....

**11. Est-ce que vous-avez l'électricité?**

Oui  Non

Si oui pensez-vous que c'est-ce un branchement sécurisé ?

Oui  Non  Ne sais pas

Utilisez-vous d'autres sources d'énergie ?

.....  
.....

Si oui, précisez la source et l'utilisation ?

.....  
.....

Comment estimez-vous l'approvisionnement d'électricité sur une échelle de 1 à 10 ? .....

**12. Pouvez-vous vous déplacer facilement ?**

Dans votre commune

Oui  Non  Ne sais pas

Précisez : .....

Comment vous l'estimez sur une échelle de 1 à 10 ? .....

Dans le département

Oui  Non  Ne sais pas

Précisez : .....

Comment vous l'estimez sur une échelle de 1 à 10 ? .....

**Dans votre commune, la santé des habitants, l'accès aux soins et à la prévention**

**13. Selon vous, vivre à .....(Commune, village), est:(1 choix possible)**

Très désagréable      Désagréable      Agréable      Très agréable      Sans avis  
                                                                                       

**14. Selon vous, dans votre commune, quelle partie de la population rencontre le plus de difficultés dans le domaine de la santé? Sur quel quartier ? Quel village ?**



.....  
.....  
.....

**15. Qu'est-ce qui selon vous, pourrait améliorer la santé des habitants de votre commune ?**

.....  
.....  
.....

**16. Parmi les 4 thématiques suivantes, laquelle vous parait prioritaire ? (1 choix possible)**

- Environnement
- Alimentation et activité physique
- Addictions
- Sexualité

Précisez pourquoi et que proposeriez-vous pour améliorer la situation?

.....  
.....  
.....

**17. Comment estimez-vous l'offre de soins dans votre commune sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note)?** .....

**18. Précisez pourquoi et que proposez-vous pour améliorer l'offre de soins dans la commune ?**

.....  
.....

**19. Avez-vous connaissance d'actions de santé qui ont eu lieu dans votre commune ?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Si oui lesquelles

.....  
.....

Qu'en pensez-vous ?

.....  
.....

**20. Que proposez-vous pour améliorer les actions de santé ?**

.....  
.....

**21. Seriez-vous prêt à vous investir dans la démarche atelier santé ville ?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas encore

Si oui selon quelles conditions (réunions, débats publics, actions de prévention...)?

.....  
.....

*Merci de votre participation !*

# Questionnaire pour les professionnels de santé

Date : ..... N° : .....

Enquêteur: ..... Commune : .....

Lieu de passation (quartier): .....

Modalités de passation (mayana, dans la rue, etc) : .....

Homme  Femme

Profession : .....

Votre statut :

libéral  salarié  bénévole  autre

Lieu d'exercice : .....

Structure de rattachement : .....

Votre activité se déroule

A domicile  dans un bureau(de consultation) au sein d'un établissement  en milieu ouvert  autre  
ou mixte, précisez .....

Si exercice en établissement, préciser le type d'établissement :

Privé  Public

Depuis combien de temps intervenez-vous dans la commune ? .....

Habitez-vous dans la commune ?  Oui  Non

*La santé et votre pratique*

**1. Comment estimez-vous l'état de santé (physique, mental, social) de la population de la commune dans laquelle vous travaillez, sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note) ? .....**

**2. Selon vous qu'est-ce qui pourrait améliorer l'état de santé de vos patients ?**  
.....  
.....  
.....

**3. Selon vous, dans votre commune, quelle partie de la population rencontre le plus de difficultés dans le domaine de la santé? Sur quel quartier ? Quel village ?**  
.....  
.....  
.....

**4. Parmi les 4 thématiques suivantes, laquelle vous paraît prioritaire ?**

- Environnement
- Alimentation et activité physique
- Addictions
- Sexualité

Précisez pourquoi et que proposeriez-vous pour améliorer la situation?  
.....  
.....  
.....

**5. Quels sont les différents publics que vous accueillez?**

- Homme
- Femme
- Enfant et adolescent (0-6 ans)
- 7-12 ans et 13-18
- Adulte
- Personne âgées (+ de 60)

**6. De quelle commune viennent principalement vos patients ?**

.....  Ne sais pas

**7. Citez 3 principales pathologies que vous rencontrez fréquemment chez**

Homme : A : ..... B : ..... C : .....

Femme : A : ..... B : ..... C : .....

Adolescent : A : ..... B : ..... C : .....

Enfant : A : ..... B : ..... C : .....

**8. Selon vous,qu'est-ce qui explique la présence de ces pathologies ?**

.....  
 .....

**9. Comment estimez-vous vos conditions d'exercice sur une échelle de 1 à 10 ? .....**

Précisez :.....  
 .....  
 .....

**10. Quels sont les acteurs et/ou structures du territoire que vous connaissez dans les domaines suivants :**

Soin	Social	Enseignement	Prévention	Animation

**11. Travaillez-vous en partenariat avec ses acteurs ? (mettre une croix à l'intérieur des cases)**

**Si non pourquoi ?**

.....  
 .....

**12. Que proposeriez-vous pour améliorer le travail en partenariat ?**

.....  
 .....

*Accès aux soins*

**13. Comment estimez-vous l'offre de soins (quantitatif et qualitatif) dans votre commune sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note)?** .....

**14. Précisez pourquoi et que proposez-vous pour améliorer l'offre de soins dans la commune ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**15. Selon vous, quelles sont les difficultés rencontrées par les habitants sur l'accès aux soins?**

.....  
.....

*Accès à la prévention*

**16. Comment estimez-vous l'offre de prévention dans votre commune sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note)?** .....

**17. Précisez pourquoi et que proposez-vous pour améliorer l'offre de prévention dans la commune ?**

.....  
.....

**18. Connaissez-vous des actions de prévention qui se font dans la commune ?**

Oui non

Si oui lesquelles ?.....

**19. Dans vos pratiques faites-vous de la prévention ?**

Oui Non

***Si oui lesquelles ? (Choisir parmi les propositions suivantes)***

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Actions d'information et de sensibilisation | <input type="checkbox"/> Éducation thérapeutique |
| <input type="checkbox"/> Actions de formations                       | <input type="checkbox"/> Autres (préciser)       |
| <input type="checkbox"/> Animations en groupe                        |  |



**20. Parmi les 10 axes du PRAPS, le(s)quel(s) vous semble prioritaire (3 choix possibles)**

- Agir contre la malnutrition et la dénutrition
- Amélioration la couverture vaccinale
- Limiter les risques liés à la sexualité et prévenir les IST, le VIH et les Hépatites
- Lutter contre les maladies vectorielles
- Développer la formation, l'information et l'éducation préventive
- Accompagner le développement du rôle des communes en matière d'hygiène et de santé
- Contribuer à la résorption des zones d'insalubrité et de précarité
- Accroître les ressources mises à disposition de l'Education nationale
- Intervenir au plus près des lieux de vie ordinaires
- Accompagner le développement du rôle des communes en matière d'hygiène et de santé
- Améliorer la couverture sociale

**21. Seriez-vous prêt à vous investir dans la démarche atelier santé ville ?**

- Oui       Non       Ne sais pas encore

Si oui, à quel niveau?

- Comité de pilotage
- Equipe projet
- Porteur de projet
- Autre, précisez

**Comment pouvons-nous vous contacter Adresse et coordonnées (facultatif)**.....

.....

.....

.....

.....

.....

*Merci de votre participation !*

# Questionnaire pour les professionnels socio-éducatifs

Date : ..... N° : .....

Enquêteur: ..... Commune : .....

Lieu de passation (quartier): .....

Modalités de passation (mayana, dans la rue, etc) : .....

Homme

Femme

Profession : .....

Domaine d'activité :

social

enseignement

animation (loisir, club sportif)

insertion (emploi)

judiciaire

force de l'ordre (police, gendarmerie,...)

Lieu d'exercice : .....

Structure de rattachement : .....

Votre activité se déroule

A domicile

dans un bureau (de consultation)

Au sein d'un établissement

en milieu ouvert

Autre ou mixte, précisez .....

Si exercice en établissement, préciser le type d'établissement :

Privé

Public

Depuis combien de temps intervenez-vous dans la commune ? .....

Habitez-vous dans la commune ?  Oui  Non

*La santé et votre pratique*

**1. Comment estimez-vous l'état de santé (physique, mental, social) de la population de la commune dans laquelle vous travaillez, sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note) ? .....**

**2. Selon vous, de votre point de vue de (profession) qu'est-ce qui explique cet état de santé ?**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

**3. Selon vous, dans votre commune, quelles sont les forces et les initiatives sur lesquelles on peut s'appuyer pour améliorer cet état de santé ?**

.....  
 .....  
 .....

**4. Selon vous, dans votre commune, quelle partie de la population rencontre le plus de difficultés dans le domaine de la santé? Sur quel quartier ? Quel village ?**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

**5. Parmi les 4 thématiques suivantes, laquelle vous paraît prioritaire ?**

- Environnement                               Alimentation et activité physique  
 Addictions                                      Sexualité

Précisez pourquoi et que proposeriez-vous pour améliorer la situation?

.....  
 .....  
 .....

**6. Les personnes avec lesquelles vous travaillez sont :**

- Homme     Femme     Enfant     Adolescent  
 Personnes âgées

**7. De quelle commune sont-elles originaires?**

.....  Ne sais pas

**8. Citez la ou les principale (s) problématique (s)(maximum 2) que vous rencontrez fréquemment chez :**

	Homme	Femme
Enfant		
Adolescent		
Adulte		
Personnes âgées		

**9. Selon vous, de votre point de vue de (profession) qu'est-ce qui explique la présence de ces problématiques ?**

.....

**10. Comment estimez-vous vos conditions d'exercice sur une échelle de 1 à 10 ? .....**

Précisez : .....

.....

**11. Quels sont les acteurs et/ou structures du territoire que vous connaissez dans les domaines suivants :**

Soin	Social	Enseignement	Prévention	Animation

**12. Travaillez-vous en partenariat avec ses acteurs ? (mettre une croix à l'intérieur des cases)**

**Si non pourquoi ?**

.....

**13. Que proposeriez-vous pour améliorer le travail en partenariat ?**

.....

*Accès aux soins*

**14. Comment estimez-vous l'offre de soins (quantitatif et qualitatif) dans votre commune sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note)?** .....

**15. Précisez pourquoi et que proposeriez-vous pour améliorer l'offre de soins dans la commune ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**16. Selon vous, quelles sont les difficultés rencontrées par les habitants sur l'accès aux soins?**

.....  
.....

*Accès à la prévention*

**17. Comment estimez-vous l'offre de prévention dans votre commune sur une échelle de 1 à 10 (10 étant la meilleure note)?** .....

**18. Précisez pourquoi et que proposez-vous pour améliorer l'offre de prévention dans la commune ?**

.....  
.....

**19. Connaissez-vous des actions de prévention qui se font dans la commune ?**

Oui non

Si oui lesquelles ?.....

**20. Dans vos pratiques faites-vous de la prévention ?**

Oui Non

***Si oui lesquelles ? (Choisir parmi les propositions suivantes)***

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Actions d'information et de sensibilisation | <input type="checkbox"/> Education thérapeutique |
| <input type="checkbox"/> Actions de formations                       | <input type="checkbox"/> Autres (préciser)       |
| <input type="checkbox"/> Animations en groupe                        |  |

21. Parmi les **10** axes du PRAPS, le(s)quel(s) vous semble prioritaire (3 choix possibles)

- Agir contre la malnutrition et la dénutrition
- Amélioration la couverture vaccinale
- Limiter les risques liés à la sexualité et prévenir les IST, le VIH et les Hépatites
- Lutter contre les maladies vectorielles
- Développer la formation, l'information et l'éducation préventive
- Accompagner le développement du rôle des communes en matière d'hygiène et de santé
- Contribuer à la résorption des zones d'insalubrité et de précarité
- Accroître les ressources mises à disposition de l'Education nationale
- Intervenir au plus près des lieux de vie ordinaires
- Accompagner le développement du rôle des communes en matière d'hygiène et de santé
- Améliorer la couverture sociale

22. Seriez-vous prêt à vous investir dans la démarche atelier santé ville ?

- Oui                       Non                       Ne sais pas encore

Si oui, à quel niveau?

- Comité de pilotage
- Equipe projet
- Porteur de projet
- Autre, précisez

Comment pouvons-nous vous contacter Adresse et coordonnées (facultatif).....

.....

.....

.....

*Merci de votre participation !*

## Annexe 2

RESEAU MEDICO-SOCIAL ET SOCIALE DE MAYOTTE					
NOM	PRESIDENT	TEL	ADRESSE	PERMANENCE à PAMANDZI	E-MAIL
ADSM	Mr MAHIZO NADJAR Habib	0269 61 15 20; 0639 69 21 14	46 bis rue de l'église-massimoni quartier Cavani - BP1308 97615 Mamoudzou		adsm976@orange.fr
Club des famille des jeunes diabédiqueS de Mayotte	Joelle RASTAMI	0269 62 16 65; 0639 20 31 82	19 ruecavani 97615 Pamandzi		joelle.rastami@wanadoo.fr
Croix rouge Française	Michel HENRY	0269 61 10 10; 0639 24 19 95, 0639 69 63 50- 0269632039	86 route de vahibé- 97605 Passamainty		
Conseil Territorial de l'Accès aux Droits (CTAD)		0269 61 11 45	Tribunal de première Instance BP 106 Kawéni	2ème lundi du mois de 13h à 13h	ctad-mayotte@justice.fr
M'SAIDIHE		0269 62 13 64	Rue des Manguiers -BP 800 - 97600 Mamoudzou	4ème lundi du mois 8h - 16h	chantal.ballager@ace-mayotte
point info famille- ACFAV	Faouzia CORDJI	0269 61 29 49	119, RN Mtsapéré - 97600 Mamoudzou	toutes les mercredis 8h-12h; 13h-15h	pointinfofamille@wanadoo.fr
Médiation Familial dans l'Océan Indien - TAMA	Yasmine	639090016	MDA TAMA		
point informations jeunesses	SAÏD Dhoifiri	0269 61 61 57	place de l'ancienne mairie de Pamandzi	Du mardi au samedi	pj.pamandzi@hotmail.fr
CCAS	Adrien MICHON	0269 61 63 67 - 0639664505	place de l'ancienne mairie de Pamandzi	du lundi au vendredi	

Mission Locale	sitti et jacqueline	0269 61 03 09	place de l'ancienne mairie de Pamandzi	du lundi au jeudi	siti may <maysiti@hotmail.fr> (maysiti@hotmail.fr)
Pôle Emploi	thérèse	269616368	place de l'ancienne mairie de Pamandzi	du lundi au vendredi	
TAMA	Philippe DURET		MDA TAMA		<a href="mailto:secretariat@tama-mayotte.com">secretariat@tama-mayotte.com</a>
service Penitentiaire d'insertion et de la probation (SPIP)	Mme Renée COMMENGES	639697243			
protection judiciaire de la jeunesse	mlanao	639090043			
les Cocos club sénior (club de personnes âgées)	brigitte		rue goulamhousen		
Toioussi (handicap)		0269 60 34 20	n°126 route nationale		<a href="mailto:toioussi2@wanadou.fr">toioussi2@wanadou.fr</a>
caisse de securité social			Labattoir		
U.A.S		0269 60 04 38	Labattoir		
ETABISSEMENT DE LA CAF			Labattoir		
A.D.I.E (aide création entreprise)		0629 61 00 00; 0639 69 35 19			
TIFAKI HAZI	Lahadji ABDOU	0269 62 46 46; 0639 69 32 37	12 bd du stade de Cavani-687 9760 MAMOUDZOU		<a href="mailto:tifaki.hazi@gmail.com">tifaki.hazi@gmail.com</a>



Professionnels de santé libéraux de Petite-terre

NOM	PRENOM	FONCTION	ADRESSES	TEL	COMMUNES
Dr OMAR		Dentiste	Rue du Comcece, 97610 Labattoir	0269 60 50 00	Labattoir
Dr Abdoulhakim		Dentiste	35 Rn Pamandzi 97615 Pamandzi	0269 60 50 00	Pamandzi
ALI MOUSSA	Amphina	Infirmière	Amphina 1 rue Tchagnitrou 97615 Pamandzi	0639 65 12 31	Pamandzi
BOUDRA	Daniel	Infirmière	5 rue du dispansaire, 97615 Pamandzi	0639 67 90 37	Pamandzi
COLOMBIES	Mathieu	Infirmière	Cabinet médical, 1 rue du ommerce Labattoir	0269 60 00 05	Labattoir
MAANDHUI	Zarienti	Infirmière	1 rue Tchagnitrou, 97615 Pamandzi	0639 66 82 26	Pamandzi
MOLOT	Marion	Infirmière	3 rue Mangafoute 97615 Pamandzi	0639 66 83 31	Pamandzi
NASSOUR	Ahmed	Infirmière	1 rue Tchagnitrou, 97615 Pamandzi	0639 22 20 67	Pamandzi
RICHARD	Cedric	Infirmière	Cabinet médical, 1 rue du ommerce Labattoir	0269 60 00 05	Labattoir
RIVER	Philippe	Infirmière	38 rue Andrianatsouli 97615 Pamandzi	0639 69 53 95	Pamandzi
ROY DE BELLEPLAINE	Virginie	Infirmière	17 rte des badamires, 97610 Labattoir	0639 69 57 67	Labattoir
WUNDERLE	Marie Luce	Infirmière	80 RN Pamandzi 97615 Pamandzi	0639 69 18 52	Pamandzi
BACHET	Remy	kinesitherapeute	14 rue Totoroza 97610 Labattoir	0639 69 11 82	Labattoir

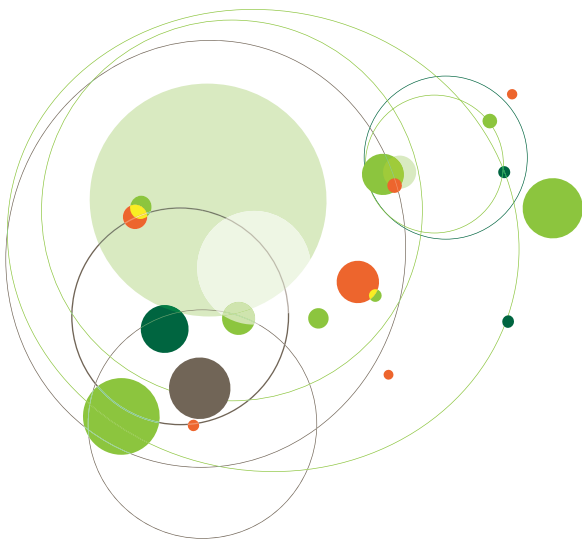
Mlle BAUDOUX	Marie-Christine	kinesithérapeute	Ruelle Hahaya Fils 438, 97615 Pamandzi	0269 63 89 75	Pamandzi
MILLET	Martin	kinesithérapeute	80 RN Pamandzi ou cabinet médical, 97615 Labattoir	0269 60 00 09; 0639 22 00 04	les 2 communes
	Laura	kinesithérapeute	80 RN Pamandzi 97615 Pamandzi	0639 69 07 70	Pamandzi
Dr BLAISE	Nicolas	Médecin	80, Route National, 97615 Pamandzi	0269 60 97 07	Pamandzi
Dr DEVIEUX	Alexandre	Médecin	3, rue de l'ancienne mairie, 97610 Labattoir	0269 60 63 03; 0639 67 19 15	Labattoir
Dr FIORENTINI	Francis	Médecin	Cabinet médical, 10 rue du commerce, 9710 Labattoir	0269 60 00 05	Labattoir
Dr HENRY	Martial	Médecin	14, rue du jardin 97615 Pamandzi	0269 60 10 06	Pamandzi
Mme AMARDHEIL	Laurence	Pharmacie	76 RN, 97615 Pamandzi	0269 60 17 69	Pamandzi
Mr AMARDHEIL	Philippe	Pharmacie	18 rue du commerce, 97610 Labattoir	0269 60 17 69	Labattoir
P M I			Labattoir	0269 63 78 02	Labattoir

**LISTE DES ASSOCIATIONS DE PETIT TERRE**

<b>NOM</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>TEL</b>	<b>COMMUNE</b>
<b>APEP pamandzi 7</b> (parents d'élèves)	école maternelle pamandzi 7	02,69,60,11,83	Pamandzi
<b>Association des parents d'élèves de Pamandzi 5</b>	5 rue de l'AJP	06 39 04 83 83	Pamandzi
<b>Association de Jeunes de Pamandzi AJP</b> (socio culturel)	2 rue de l'AJP	06 39 68 66 33	Pamandzi
<b>ASC Tchora de pamandzi</b> (culture et loisirs)	1 rue de l'AJP	06,39,28,34,82 / 29 34 99	Pamandzi
<b>Asso des commerçants de Pamandzi</b>	bp 111 / marché des décasés	06,39,21,11,62	Pamandzi
<b>Association Islamique Chiwawa</b> (culte)	69 rue de la mairie	0639,69,39,26	Pamandzi
<b>ASPPP</b> (multisport)	5 rue de l'aviation civile	0639,09,13,17	Pamandzi
<b>CCLEJ</b> (culture, musique, danse, centre de vacances,,)	59 RN4	06,39,24.21.60	Pamandzi
<b>Club Sportif de AIGLES de Pamandzi</b> (athlétisme)	22 rue Bandrabasse	06,39,67,01,71	Pamandzi
<b>Club Sportif de la Gendarmerie</b> (basket, volley, rugby,,)	caserne de pamandzi	02,69,60,10,48	Pamandzi
<b>Domino plage</b> (domino)	8 rue oussini (ou place vointail)	06 39 65 85 51	Pamandzi
<b>Etoile de Pamandzi</b> (foot ball)	16 rue de la mairie	06,39,69,04,94	Pamandzi
<b>Famille des jeunes diabétiques de Mayotte</b> (prévention santé)	4 rue m'zazaveri	06,39,69,10,55	Pamandzi
<b>Foyer Socio Educatif du collège Zena M'Déré</b>	collège Zéna M'déré	02,69,60,27,26	Pamandzi
<b>Garderie des beaux enfants</b> (crèche / petite enfance)	102 ruebahoni	0269,60 07 43	Pamandzi
<b>Jeunesse canon2000</b> (basket ball)	rue de la mairie	29,23,29 / 65-30-62	Pamandzi
<b>Jeux d'Afrique</b> (basket ball)	53 rue de la Mairie (ou école pzi 3)	06,39,69,25,64	Pamandzi
<b>Khams production</b> (loisirs, éducation, animation, vidéo, sketch...)	rue de l'AJP	06 39 20 61 10 /25 87 75	Pamandzi
<b>Laitidjéma</b> (chants et danses traditionnelles, art culinaire)	41 rue du Jardin	40,58,23/67,83,27	Pamandzi

<b>Madali li kadriya</b> (dances traditionnelles)	19 rueppf	06 39 66 40 70	Pamandzi
<b>Madrassaimarduiya</b> (culte / dances traditionnelles)	57 route Nationale	06 39 68 03 39	Pamandzi
<b>Mahorais judo jujitsu</b> (judo)	4 ruemoindzani	0639,22 11 85	Pamandzi
<b>Mairie club de pamandzi</b> (foot et culture)	mairie de panandzi	02,69,60,12,82	Pamandzi
<b>Maison des lycéens</b> (socio-éducatif)	lycée de Petite Terre	02 69 60 55 65	Pamandzi
<b>Maison de quartier de Sandravoangué</b> (éducatif + PIJ de Pamandzi)	16 rue de la mairie	06 39 24 73 60	Pamandzi
<b>Maounga Dounia</b> (garderie-école primaire)	26 rue Bahoni	06,39,24,20,96 - 06,39,24,21,71 - 02,69,60,04,96	Pamandzi
<b>Nyamojaya Pamandzi</b> (dances et chants traditionnels)	13 ruegeogesNahouda	66,90,36/ 22-47-78	Pamandzi
<b>Office Municipal des Sports de Pamandzi</b> (école multisports)	Mairie de Pamandzi	06 39 24 20 61/ 06 39 23 75 39	Pamandzi
<b>Oulanga Na Nyamba</b> (protection de l'environnement)	bateau musée boulevard des crabes	06 39 69 23 29	Pamandzi
<b>Ouvoimoja</b> (promotion de la culture locale)	46 rue Bahoni		Pamandzi
<b>Ouleziwa PAMANDZI 4</b> (parents d'élèves)	ECOLE PAMANDZI 4	02,69,60,13,86	Pamandzi
<b>Pamandzi Propre</b> (environnement)	66 bis rue Bahoni	06 39 66 44 48	Pamandzi
<b>Pamandzi Sporting Club</b> (foot ball)	2 ruetchangniltrou	06,39,61,06,30	Pamandzi
<b>Parents d'élèves de Pamandzi</b>	toutes les écoles de Pamandzi		Pamandzi
<b>Pétanque club de pamandzi</b> (pétanque)	mairie de Pamandzi	06,39,20,67,11	Pamandzi
<b>Radio Dziani</b> (radio associative)	1 rue bahoni / bp 1185 97600 Mamoudzou	06,39,20,57,00 - 39 12 97	Pamandzi
<b>Racing Club de Petite Terre</b> (rugby)	restaurant le Faré / boulevard des crabes	06,39,21,54,58	Pamandzi
<b>Rapides éclairs</b> (basket ball)	20 rue baobab	06,39,09,10,34	Pamandzi
<b>Ringa Club</b> (judo)	rond point de l'ancien tunnel (ou BP 433)	06,39,24,75,46	Pamandzi
<b>Shintaido Club</b> (arts martiaux)	rue des jardins	69 28 38	Pamandzi
<b>Tennis club de pamandzi</b> (tennis)	chez mrMadjindamohamed el farouk - 53 bis rte de Moya	06,39,65,74,55	Pamandzi
<b>Volley Club de Petite Terre</b> (volley ball)	1 rue de Badamiers LABATTOIR	22.70.31 ou 27,27,70	Labattoir

<b>VTT Club de Petite Terre</b> (cyclisme)	44 rue PPF	06,39,65,05,09	Pamandzi
<b>Wami venzamaluja</b> (surf, bodyboard, environnement)	chez Mlle RAIMA FADUL - rue FAF Pamandzi	69 50 82 ou 20 18 46	Pamandzi
<b>WathoiniChigoma</b> (danses traditionnelles)	46 ruebahoni	06 39 69 16 22 ou 21 63 42	Pamandzi
<b>watwania</b> (théâtre)	56 rue de la mairie	06 39 39 03 52	Pamandzi
<b>Zikédanses</b> (danses africaines et thaitienne + percussions africaines)	46 rue Bahoini	06 39 69 24 14 / 06 39 26 70 26	Pamandzi



---

## **Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé**

Dispensaire M'tsapéré - BP 521 Kawéni - 97600 Mamoudzou

Tél. 02 69 61 36 04 - Télécopie 02 69 62 12 50

Courriel : irepsmayotte@gmail.com

*Membre de la Fédération Nationale d'Éducation et de Promotion de la Santé  
Reconnue organisme de formation professionnelle*

